

PROGRAMME

Bilan de Compétences

Public concerné : Tout public

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Faire le point sur son parcours professionnel.
- Mettre en lumière ses compétences professionnelles, ses aptitudes et motivations.
- Définir un projet professionnel réaliste.

Durée de l'action : 24 heures

Lieu de l'action : HETIS Nice - Accessible aux personnes en situation de handicap.

Encadrement :

Comme le prévoit le cadre légal, l'accompagnement se déroule sur 24 heures et s'organise autour de 3 phases : une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusion. Il comprend 7 entretiens individuels de 2 heures et 10 heures de recherche personnelle. Le travail personnel est encadré par des consignes et des outils transmis préalablement au bénéficiaire.

L'accompagnement, dans le respect de la confidentialité, la bienveillance et la neutralité, permet l'ouverture d'un espace de dialogue et de confiance facilitant l'exploration.

Moyens pédagogiques :

Les rendez-vous individuels se déroulent en face à face pédagogique.

Le travail personnel peut se réaliser à distance (travail de mémoire autour du parcours professionnel et personnel, élaboration du portefeuille de compétences, réalisation d'enquêtes métiers...) ou à HETIS en fonction des besoins (accès à la salle informatique et au Centre de Documentation et d'Information).

Modalités de réalisation :

Le dispositif s'organise autour :

- D'un suivi individualisé et personnalisé qui a pour but d'accompagner et de soutenir le bénéficiaire vers la définition de son projet professionnel.
- De la mise à disposition d'outils en fonction des besoins du bénéficiaire et d'un support papier servant de guide tout au long du bilan de compétences.

- De la passation de tests (un inventaire de personnalité au travail et un inventaire d'intérêts professionnels).

Profil de l'intervenant :

Psychologue du travail certifiée consultante bilan de compétences.

Contenu :

1^{er} rendez-vous :

Accueil. Présentation du déroulement du bilan de compétences, des techniques et méthodes utilisées. Repérage des motivations à l'origine de la demande du bénéficiaire.

2^{ème} rendez-vous :

Travail sur le parcours professionnel et personnel.

3^{ème} rendez-vous :

Identification des compétences, des intérêts professionnels et des traits de personnalité.

4^{ème} rendez-vous :

Synthèse des informations recueillies précédemment vers l'émergence de pistes professionnelles.

5^{ème} rendez-vous :

Construction du projet professionnel : enquêtes métiers, recherches terrain, études de faisabilité...

6^{ème} rendez-vous :

Validation du/des projets professionnels.

7^{ème} rendez-vous :

Bilan final et remise du document de synthèse.

10 heures de travail personnel encadré :

Travail à réaliser entre chaque rendez-vous à partir de consignes et/ou d'outils afin d'avancer dans la démarche. Ce travail est systématiquement repris avec le bénéficiaire en face à face pédagogique.

Proposition d'un **rendez-vous de suivi 6 mois après la fin du bilan** de compétences.

Sanction : Certificat de réalisation.

Coût : 1440 euros net de taxe (activité de formation sous régime fiscal spécifique non assujetti à la TVA).